Département du Lot — Circonscription de Cahors

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 30 NOVEMBRE 1958

SCRUTIN DE BALLOTTAGE

Union des Gauches Républicaines

ELECTRICES, ELECTEURS,

Je remercie sincèrement et de tout cœur les 16.024 d'entre vous qui, dès le premier tour, ont répondu à l'appel que je leur avais adressé et ont groupé leurs suffrages sur mon nom dans un élan d'union républicaine.

Votre adhésion massive me fait un devoir plus impérieux encore de continuer à me dévouer sans relâche et sans sectarisme à la prospérité de notre beau Quercy, et contribue puissamment à mes yeux à renforcer les liens affectifs qui nous unissent et auxquels j'attache tant de prix. Car votre député doit être non seulement votre élu, mais aussi VOTRE CONFIDENT et VOTRE AMI.

Les résultats du premier tour me désignant, sans conteste, pour rassembler derrière ma candidature tous les républicains de bonne volonté qui, au-delà de leurs affinités politiques particulières, veulent œuvrer derrière le Général de Gaulle pour le salut de notre pays libre et pacifique, je viens solliciter à nouveau votre confiance lors du scrutin de ballottage de dimanche prochain 30 novembre.

Je me permets de faire appel à votre civisme pour que vous participiez à ce second tour de scrutin en nombre aussi considérable que dimanche dernier, afin que se termine dans un climat de large union et de concorde la désignation de votre représentant à la première Assemblée Nationale de la Vᵉ République.

Maurice FAURE

Maire de Prayssac
Conseiller général du canton de Salviac
Président de l'Assoc. des Maires du Lot
Député sortant
Ancien Ministre

Suppléant éventuel :

Paul PÉLISSIÉ,
Propriétaire-Agriculteur,
Maire de Saint-Paul-de-Loubressac.

Cahors, Imp. A. Coueslant